

Les 7 sacrements de L'Eglise

Les sacrements sont des signes visibles du don gratuit (la grâce) de Dieu, institués par le Christ et confiés à l'Eglise.

Par les sacrements, le croyant entre et participe à la vie divine. Les rites visibles (eau, imposition des mains, onction...) sous lesquels les sacrements sont célébrés, signifient et réalisent les grâces propres de chaque sacrement (pardon de Dieu, vie de Dieu par le baptême, service des frères par l'ordination...)

L'Esprit Saint prépare aux sacrements par la Parole de Dieu. Les sacrements fortifient et expriment la foi, leur fruit, s'il est d'abord personnel, contribue aussi à la communion de toute l'Eglise. « Une âme qui s'élève, élève le monde ».

L'Eglise célèbre les sacrements comme communauté structurée par les fidèles du Christ où chacun selon sa vocation particulière : les ministres ordonnés (diacres, prêtres et évêques), catéchistes, lecteurs, missionnaires... assure la communion du Peuple de Dieu.

Les sacrements sont de trois ordres : les sacrements de l'initiation (baptême, confirmation, eucharistie), les sacrements de guérison (pénitence et réconciliation, l'onction des malades), les sacrements au service de la communion (le sacrement de l'Ordre, le Mariage)

« Le sacrement est le signe qui remémore ce qui a précédé, à savoir la passion du Christ ; qui met en évidence ce qui s'opère en nous pas la passion du Christ, à savoir la grâce ; qui pronostique, je veux dire qui annonce à l'avance la Gloire à venir » S. Thomas (S. th. 3, 60, 3)